



**CANADA
QUÉBEC – MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER**

ST-LUDGER, LE 9 MAI 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Ludger tenue le mardi 9 mai 2017 à 19 h 30, au 212 rue La Salle, salle du conseil municipal, à laquelle sont présents les conseillers Bernard Rodrigue, Denis Poulin, Jean-Luc Boulanger et Roger Nadeau.

Tous forment quorum sous la présidence de monsieur Bernardin Gagnon, maire. Madame Julie Létourneau, directrice générale, est présente et assume le secrétariat.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La régularité du quorum ayant été constatée par monsieur le maire, celui-ci déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2017-05-160

ATTENDU que chacun des membres du conseil a reçu le projet d'ordre du jour du 9 mai 2017 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions de l'assistance
4. Adoption du procès-verbal du 11 avril 2017
5. Activités de fonctionnement au 5 mai 2017 :
 - 5.1 Dépôt
 - 5.2 Virements autorisés selon le règlement 2007-13
6. Comptes payés et à payer au 5 mai 2017 – Adoption
7. Administration :
 - 7.1 États semestriels comparatifs (art. 176.4 CM) – Dépôt
 - 7.2 MRC du Granit – Panorama photographique et shooting photos
 - 7.3 Reconstruction des services municipaux sur les rues du Couvent et Taillon – Relevés complémentaires
 - 7.4 SQ – Renouvellement de l'entente de filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables
8. Voirie :
 - 8.1 Creusage de fossés
 - 8.2 Remplacement de ponceaux
 - 8.3 Achat de bacs roulants
 - 8.4 Tarification pour travaux divers
 - 8.5 Pépîne – Achat de fourches et fabrication d'une attache rapide
9. Eau potable
10. Eaux usées
11. Service incendie :
 - 11.1 Regroupement de services incendie – Nomination au Comité directeur
 - 11.2 Unité d'urgence – Remplacement du différentiel arrière
12. Corporation Ludgéroise de Développement – Fête des Voisins
13. OTJ :
 - 13.1 Piscine :
 - 13.1.1 Embauche sauveteur/ monitrice de natation
 - 13.2 Service d'animation estivale :
 - 13.2.1 Embauche d'une animatrice et conditions
 - 13.2.2 Formation en animation et secourisme

- 13.3 Location de salles lors de funérailles
- 14. CPTAQ – Autorisation pour utilisation d'un lot à une fin autre que l'agriculture pour fin d'exploitation de ressources, remblais et enlèvement de sol arable – R Paré Excavation
- 15. Urbanisme :
 - 15.1 Demande des propriétaires du lot 3 739 744
 - 15.2 Modification du règlement de zonage – Autoriser l'extraction dans la zone AFT1-6
 - 15.2.1 Avis de motion
 - 15.2.2 Adoption du projet de règlement n° 2017-204 (Règlement de zonage)
- 16. Demande du Club Chasse et Pêche :
 - 16.1 Réparation d'un ponceau
 - 16.2 Asphaltage du Rang 12
- 17. Demandes d'aide financière :
 - 17.1 Comité d'embellissement
 - 17.2 Gala Méritas 2017
 - 17.3 Corps de cadets 1937 Lac-Mégantic
 - 17.4 Théâtre de la première scène
- 18. Festivités du 125^e :
 - 18.1 Location de tentes
 - 18.2 Pièce de théâtre et dîner des retrouvailles – Permis de réunion
 - 18.3 Pièce de théâtre et dîner des retrouvailles – Remise des profits
 - 18.4 Journée familiale Desjardins – Permis de réunion
 - 18.5 Journée familiale Desjardins – Remise des profits
 - 18.6 Concours de décorations
- 19. Varia
- 20. Dépôt de documents pour information
- 21. Répertoire du courrier reçu au 5 mai 2017
- 22. Période de questions de l'assistance.
- 23. Levée de la séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Les questions posées sont en lien avec le point 15.1.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2017

Résolution 2017-05-161

ATTENDU que chacun des membres du conseil présents déclare avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2017 et en avoir pris connaissance ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit dispensée de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2017 et que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

5. ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AU 5 MAI 2017 :

5.1 Dépôt

Les activités de fonctionnement au 5 mai 2017 ayant été distribuées préalablement aux conseillers, ceux-ci s'en déclarent satisfaits.

5.2 Virements autorisés selon le règlement 2007-13

La directrice générale informe les membres du conseil que les virements de crédits budgétaires ci-après ont été effectués conformément au règlement 2007-13 :

Virements de crédits effectués au 30 avril 2017

N° de poste	Description	en moins	en plus
Sécurité incendie			
02-220-01-526	Pagette et autre entretien	261.00 \$ -	
02-220-02-525	Entretien et réparation - Camion-citerne		261.00 \$ +
Traitement eaux usées et égouts			
02-414-00-522	Entretien et réparation - bâtiments et terrains	316.20 \$ -	
02-414-00-526	Ent. Et rép. - Machineries, outillage et équipement		316.20 \$ +
Bibliothèque			
02-702-30-950	Bibliothèque municipale - fonctionnement	60.00 \$ -	
02-702-30-522	Bibliothèque - aménagement local		60.00 \$ +

6. COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 5 MAI 2017 – ADOPTION

Résolution 2017-05-162

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a en main la liste des comptes payés et à payer ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
 APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
 ET RÉSOLU

QUE les comptes ci-dessous présentés totalisant 133 649.58 \$ soient payés par la directrice générale quand il y aura lieu, avec imputation aux postes budgétaires adéquats.

SALAIRES NETS PAYÉS POUR AVRIL 2017

Élus municipaux	2 608.59 \$
Employés municipaux	12 253.62 \$
Pompiers volontaires	4 594.28 \$
Ministre Revenu du Québec (Part employé+employeur)	5 008.31 \$
Receveur Général du Canada (Part employé+employeur)	2 111.75 \$
CSST	333.19 \$
RVER (Part employé)	146.90 \$
TOTAL DES SALAIRES NETS PAYÉS : AVRIL 2017	27 056.64 \$

CHÈQUES ÉMIS AVRIL 2017

9332-5330 QUÉBEC INC.	6 026.61 \$
Centre Régional de Services aux	383.17 \$
Conseil Sport Loisir de l'Estrie	100.00 \$
FONDATION DU C.S.S.S. DU GRANIT	50.00 \$
Garage A. Therrien Inc	2 506.76 \$
Hydro-Québec	2 051.11 \$
Le Centre Du Camion (Beauce) Inc	1 990.48 \$
Les Pneus Beaucerons Inc	1 261.28 \$
Maison la Cinquième Saison	100.00 \$
Michel Fecteau Ent. Électricien	1 374.26 \$
Petite Caisse	179.75 \$
Stéphane Hallé	1 919.00 \$
PETITE CAISSE BIBLI	84.60 \$
Sogetel Inc	866.65 \$
TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS : AVRIL 2017	18 893.67 \$

COMPTES À PAYER AVRIL 2017

Acklands Grainger	349.16 \$
Auto Quirion & Drouin Inc	1 470.51 \$

C.M.P. Mayer Inc	1 058.92 \$
CANAC	123.23 \$
Canada Post Corporation	125.34 \$
CJH Robert Inc.	7 150.06 \$
ENVIRONEX	183.96 \$
Équipement de bureau Demers Inc	143.66 \$
Fédération Québécoise Municipalité	141.57 \$
Fernand Dufresne Inc.	316.16 \$
Ferronnerie De La Vieille Forge Inc	97.67 \$
ITM INSTRUMENTS INC.	4 364.45 \$
Jacinthe Rocheleau	81.00 \$
Jean Théberge	158.28 \$
Jean-Louis Pépin	776.08 \$
LA COOP ALLIANCE	392.47 \$
Le Centre Du Camion (Beauce) Inc	630.02 \$
Les Fabrications Pierre Fluet Inc	2 428.36 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	381.61 \$
Les Services EXP Inc	6 467.34 \$
M.R.C. Du Granit	45 795.86 \$
Magasin Coop de St-Ludger	656.88 \$
MANUEL BLAIS	47.30 \$
Municipalité de Audet	4 117.50 \$
Municipalité du Lac-Drolet	2 700.00 \$
PISCINES SOUCY INC.	244.86 \$
R. Paré Excavation Inc	965.79 \$
Robitaille Équipement Inc	1 155.50 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 Inc	326.08 \$
Solutions GA	165.41 \$
TRANS-AUTONOMIE INC.	498.00 \$
ULTRAMAR CST CANADA CO.	1 606.20 \$
Valoris	838.74 \$
Ville de Lac-Mégantic	1 741.30 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER : AVRIL 2017	87 699.27 \$
<u>TOTAL DES COMPTES : AVRIL 2017</u>	<u>133 649.58 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

7. ADMINISTRATION :

7.1 États semestriels comparatifs (art. 176.4 CM) – Dépôt

La directrice générale dépose l'état semestriel comparatif tel que l'exige l'article 176.4 du Code municipal.

7.2 MRC du Granit – Panorama photographique et shooting photos

Un projet de développement touristique pour la région verra le jour sous peu et consiste à mettre une photo panoramique de 360° de chacune des municipalités de la MRC du Granit sur une plate-forme Web à vocation régionale. La photo représentant notre municipalité nous sera remise gratuitement et pourra être mise sur notre site internet. Il est possible d'acheter des photos supplémentaires (aérienne ou terrestre) moyennant des coûts additionnels.

De plus, la Société de développement économique du Granit (SDEG) et Tourisme région de Mégantic, en partenariat avec Claude Grenier, photographe de Numéra, offrent aux municipalités l'opportunité d'un « shooting » photographique professionnel à rabais.

Considérant que nous avons de très bons photographes dans la municipalité, le Conseil ne désire pas donner suite à ces offres.

7.3 Reconstruction des services municipaux sur les rues du Couvent et Taillon – Relevés complémentaires

Résolution 2017-05-163

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise le paiement de la facture n° 22980 d'Ecce Terra pour la confection de relevés complémentaires au coût de 875.00 \$, taxes en sus, permettant de compléter les plans et devis pour l'appel d'offres ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 03-310-46-521 *TECQ – Autres*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

7.4 SQ – Renouvellement de l'entente de filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables

Résolution 2017-05-164

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
ET RÉSOLU

QUE madame Julie Létourneau, directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ludger, les documents requis pour le renouvellement de l'Entente sur le filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès de personnes vulnérables avec la Sûreté du Québec - MRC du Granit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8. VOIRIE :

8.1 Creusage de fossés

Résolution 2017-05-165

ATTENDU les travaux de creusage de fossés présentés par l'inspecteur municipal lors de la préparation du budget 2017 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal demande aux employés municipaux d'effectuer le creusage des fossés qu'ils peuvent effectuer avec la rétrocaveuse ;

QUE les travaux de creusage qui n'auront pu être faits par les employés municipaux soient offerts aux entrepreneurs locaux, tout en respectant les limites budgétaires ;

QUE ces travaux soient payés à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-515 *Location – matériel et véhicules*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.2 Remplacement de ponceaux

Résolution 2017-05-166

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil autorise le remplacement de ponceaux selon l'ordre de priorités présenté par l'inspecteur municipal lors de l'étude du budget 2017 ;

QUE les travaux soient offerts aux entrepreneurs locaux, tout en respectant les limites budgétaires ;

QUE ces travaux soient payés à partir des sommes disponibles aux postes budgétaires 03-310-06-721 *Achat nouveaux ponceaux*, 02-320-00-620 *Matières brutes – Gravier, sable, ciment, asphalte* et 02-320-00-515 *Location – Matériel et véhicules*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.3 Achat de bacs roulants

Résolution 2017-05-167

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
ET RÉSOLU

QUE l'achat de 4 bacs roulants charcoals et 2 bacs roulants bleus de marque IPL soit effectué chez Services Sanitaires Denis Fortier au montant de 100 \$ l'unité, taxes en sus, incluant la livraison, et tels que décrits à la soumission reçue le 26 avril 2017 ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-451-00-725 *Achat de bacs à ordure*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.4 Tarification pour travaux divers

Dépôt de la liste de prix pour location d'équipements chez JLR Gagnon et R Paré Excavation.

8.5 Pépîne – Achat de fourches et fabrication d'une attache rapide

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil.

9. EAU POTABLE

Aucun dossier.

10. EAUX USÉES

Aucun dossier.

11. SERVICE INCENDIE :

11.1 Regroupement de services incendie – Nomination au Comité directeur

Résolution 2017-05-168

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Ludger a démontré son intérêt à faire partie de l'étude du regroupement des services incendie (Rés 2017-03-089) ;

ATTENDU qu'un comité directeur sera formé afin d'étudier les différentes alternatives qui s'offrent aux municipalités ;

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer un représentant élu ainsi qu'un substitut élu à siéger à ce comité ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue

ET RÉSOLU

QUE le conseiller Roger Nadeau soit nommé à titre de représentant désigné de la municipalité de Saint-Ludger auprès du Comité directeur pour l'étude du regroupement des services incendie.

QU'en l'absence du conseiller Roger Nadeau, que le conseiller Denis Poulin soit autorisé à représenter la municipalité auprès du Comité directeur pour l'étude du regroupement des services incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

11.2 Unité d'urgence – Remplacement du différentiel arriéré

Résolution 2017-05-169

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise l'achat d'un différentiel usagé chez Garage A. Therrien au coût de 1 200 \$, taxes en sus ;

QUE Garage A. Therrien soit mandaté pour le remplacement du différentiel arriéré au taux horaire de 60,00 \$, taxes en sus ;

QUE ces factures soient payées à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-220-03-525 *Entretien et réparations – Unité d'urgence*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

12. CORPORATION LUDGÉROISE DE DÉVELOPPEMENT – FÊTE DES VOISINS

Dans le cadre de la Fête des Voisins qui se déroulera le 10 juin prochain, la Corporation Ludgéroise de Développement organisera une vente de garage sur le terrain de l'OTJ. Des tables seront à vendre pour ceux qui désirent y participer.

13. OTJ :

13.1 Piscine :

13.1.1 Embauche sauveteur/moniteur de natation

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil.

13.2 Service d'animation estivale :

13.2.1 Embauche d'une animatrice et conditions

Résolution 2017-05-170

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin

APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité procède à l'embauche de Kelly Audet, étudiante, à titre d'animatrice pour le service d'animation estivale 2017 au taux horaire de 11.25 \$;

QUE cette embauche est conditionnelle au nombre d'inscriptions requises pour offrir le service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

13.2.2 Formation en animation et secourisme

Résolution 2017-05-171

ATTENDU qu'une formation intensive en service d'animation estivale se déroulera du 26 au 28 mai 2017 à la MFR du Granit à Saint-Romain ;

ATTENDU qu'un atelier en secourisme en camp de jour se déroulera le 4 juin 2017 à l'École de Sainte-Cécile de Whitton ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
ET RÉSOLU

QUE Kelly Audet soit inscrite pour suivre la formation DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) du 26 au 28 mai prochain, à la MRF de Saint-Romain au coût de 105,00 \$, taxes en sus, comprenant :

- | | | | |
|-------------------------------------|----------------|-------------------------------------|------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | La formation | <input checked="" type="checkbox"/> | L'hébergement |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Le brevet | <input checked="" type="checkbox"/> | Le manuel du participant |
| <input checked="" type="checkbox"/> | L'alimentation | <input checked="" type="checkbox"/> | Trousse de jeux thématiques; |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Le transport | | |

QUE, pour suivre cette formation, cette animatrice recevra un salaire équivalent à 16 heures de travail ;

QUE Kelly Audet soit inscrite pour suivre l'atelier en secourisme en camp de jour le 4 juin prochain, à l'École de Sainte-Cécile de Whitton au coût de 40,00 \$/personne, taxes en sus ;

QUE, pour suivre cette formation, cette animatrice recevra un salaire équivalent à 7.5 heures de travail ;

QUE ces formations soient payées à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-701-02-454 – *Formation Service Animation Estivale*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

13.3 Location de salles lors de funérailles

Avis de motion 2017-144

Le conseiller Roger Nadeau donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le règlement n° 2016-201 afin d'ajuster les frais de location de salle pour le Centre funéraire du Granit.

14. CPTAQ – AUTORISATION POUR UTILISATION D'UN LOT À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE POUR FIN D'EXPLOITATION DE RES-SOURCES, REMBLAIS ET ENLÈVEMENT DE SOL ARABLE – R PARÉ EXCAVATION

Résolution 2017-05-172

ATTENDU que 3105-0842 Québec Inc., par l'entremise de son propriétaire monsieur Réjean Paré, s'adresse à la CPTAQ afin d'obtenir les autorisations nécessaires à l'exploitation d'une gravière/carrière se trouvant sur sa propriété sise sur le lot 4 189 910 à Saint-Ludger ;

ATTENDU que monsieur Paré s'adresse à la municipalité de St-Ludger afin d'obtenir son appui ;

CONSIDÉRANT les besoins importants de la Municipalité en gravier concassé et gravelle à des conditions et une distance financièrement intéressantes ;

CONSIDÉRANT que :

- ⇒ Un projet de règlement visant à rendre le projet conforme au règlement de zonage est en voie d'être adopté ;
- ⇒ Le projet n'entraîne aucun dommage ou même restrictions quelconques aux activités agricoles de ce secteur ;

CONSIDÉRANT qu'il n'existe nulle part d'autre ailleurs que dans la zone agricole permanente des espaces disponibles pour cet usage ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la Municipalité de Saint-Ludger appuie sans réserve la demande introduite devant la CPTAQ par 3105-0842 Québec Inc..

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

15. URBANISME :

15.1 Demande des propriétaires du lot 3 739 744

La famille Morin aimerait obtenir l'autorisation de la Municipalité pour brancher leurs roulottes au réseau d'égout municipal et la possibilité de s'alimenter en eau potable directement du réseau municipal.

Monsieur le maire leur mentionne que des informations supplémentaires doivent être prises avant de prendre une décision.

15.2 Modification du règlement de zonage – Autoriser l'extraction dans la zone AFT1-6 :

15.2.1 Avis de motion

Avis de motion 2017-145

Je, soussigné, Bernard Rodrigue, conseiller, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un PROJET DE RÈGLEMENT N° 2017-204 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2006-90 AFIN D'AUTORISER L'EXTRACTION DANS LA ZONE AFT1-6

Le projet de règlement vise :

- À autoriser l'usage extraction dans la zone AFT1-6 afin de permettre la mise en place d'une carrière/gravière sur le lot 4 189 910.

15.2.2 Adoption du projet de règlement n° 2017-204 (Règlement de zonage)

Résolution 2017-05-173

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Ludger a entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de zonage n° 2006-90 ;

ATTENDU QUE la *Loi* établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau

ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Ludger adopte le projet de règlement suivant :

PROJET RÈGLEMENT N° 2017-204 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2006-90 AFIN D'AUTORISER L'EXTRACTION DANS LA ZONE AFT1-6, dont copies est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE, conformément aux articles 126 et 127 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le Maire le 6 juin 2017 à 19h, au 212 rue la Salle, Saint-Ludger ;

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

16. DEMANDES DU CLUB CHASSE ET PÊCHE :

16.1 Réparation d'un ponceau

Résolution 2017-05-174

ATTENDU que le Club Chasse et Pêche, par l'entremise de l'administrateur Sylvain Moreau, s'adresse à la Municipalité afin qu'elle procède au remplacement d'un ponceau situé sur la rue Jean-Baptiste-Boutin, perpendiculaire à la rue Roger Bégin considérant son état désuet ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un ponceau situé sur un chemin privé ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente soumission ;

DE NE PAS ACQUIESCER à la demande faite par le Club Chasse et Pêche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

16.2 Asphaltage du Rang 12

Résolution 2017-05-175

ATTENDU que le député de Beauce-Sud, Paul Busque, a fait l'annonce le 14 avril dernier, au nom du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'une aide financière variant selon le nombre de kilomètres à entretenir dans chacune des municipalités (annonce parue dans le journal l'Éclaireur) ;

ATTENDU que l'article soulignait que la Municipalité de Saint-Ludger recevrait une aide financière de 168 287 \$;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une aide financière que la Municipalité reçoit chaque année et déjà prévu au budget ;

CONSIDÉRANT que cette demande ne correspond pas aux priorités ciblées par le Conseil municipal ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente soumission ;

DE NE PAS ACQUIESCER à la demande faite par le Club Chasse et Pêche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

17. DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE :

17.1 Comité d'embellissement

Résolution 2017-05-176

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
ET RÉSOLU

QU'un montant de 500 \$ soit accordé au Comité d'embellissement pour l'achat de fournitures et de fleurs ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-610-00-900 *Comité d'embellissement*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

17.2 Gala Méritas 2017

Résolution 2017-05-177

ATTENDU qu'à la fin de chaque année scolaire, la Polyvalente Bélanger honore des élèves qui se sont démarqués par la remise de certificats et de bourses lors du gala Méritas Bélanger ;

ATTENDU que madame Stéphanie Vaillancourt, responsable du gala, s'adresse à la Municipalité de Saint-Ludger afin obtenir des commandites qui leur permettrait de remettre davantage de prix lors de ce gala ;

CONSIDÉRANT que la Corporation Ludgéroise de Développement remet annuellement des bourses d'études aux finissants résidants sur le territoire de la Municipalité ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
ET RÉSOLU

DE NE PAS ACQUIESCER à la demande de madame Stéphanie Vaillancourt, responsable du gala Méritas Bélanger.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

17.3 Corps de cadets 1937 Lac-Mégantic

Résolution 2017-05-178

ATTENDU que le Corps de Cadets 1937 Lac-Mégantic avait déposé une demande de soutien financier pour sa programmation annuelle 2016-2017 en décembre dernier ;

ATTENDU que le Conseil municipal n'avait pas accédé à cette demande considérant qu'aucun enfant provenant de la Saint-Ludger n'y est inscrit ;

ATTENDU que depuis, madame Natalie Trépanier, secrétaire du Comité civil de parents du Corps de cadets 1937 Lac-Mégantic, nous a confirmé la présence de 5 enfants provenant de Saint-Ludger ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
ET RÉSOLU

QU'un chèque de 175,00 \$ soit versé au Corps de Cadets 1937 Lac-Mégantic ;

Que cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-190-00-959 – *Subventions aux organismes sans but lucratif*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

17.4 Théâtre de la première scène

Résolution 2017-05-179

ATTENDU que le Théâtre de la première scène débutera sa 10^e saison et que la programmation de cette année s'étendra sur 11 semaines, débutant le 23 juin pour se terminer le 1^{er} septembre 2017 ;

ATTENDU que le théâtre ne bénéficie d'aucune subvention et que l'aide financière reçue des municipalités est essentielle afin de permettre le poursuivre leur mission qui est d'offrir une activité estivale « grand public » autant à la population régionale qu'aux nombreux touristes qui nous visitent chaque été ;

ATTENDU que le Théâtre de la première scène s'adresse à la Municipalité afin d'obtenir une participation financière proposée par un plan de commandite ;

ATTENDU que le Conseil a analysé cette demande en fonction de la politique relative aux demandes de dons et commandites qu'il a adoptée ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
ET RÉSOLU

DE ne pas accéder à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

18. FESTIVITÉS DU 125^e :

18.1 Location de tentes

Résolution 2017-05-180

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Ludger doit procéder à la location d'une tente dans le cadre de ses festivités du 125^e pour les activités suivantes :

- Dîner des retrouvailles – 30 juillet 2017
- Journée familiale Desjardins – 26 août 2017 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger procède à la location d'une tente 60 x 120 chez Québec Tente Enr. aux coûts suivants :

- | | |
|---|-------------------------|
| • Dîner des retrouvailles – 30 juillet 2017 | 2 400 \$ (taxes en sus) |
| • Journée familiale Desjardins – 26 août 2017 | 3 200 \$ (taxes en sus) |

QUE la municipalité autorise la directrice générale, madame Julie Létourneau, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ludger, les 2 contrats de location ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-701-03-447 *Comité du 125^e anniversaire municipalité.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

18.2 Pièce de théâtre et dîner des retrouvailles – Permis de réunion

Résolution 2017-05-181

ATTENDU qu'une pièce de théâtre sera présentée à l'OTJ de Saint-Ludger, propriété municipale, les 28 et 29 juillet 2017 dans le cadre des festivités du 125^e anniversaire de la Municipalité de Saint-Ludger ;

ATTENDU qu'un dîner des retrouvailles aura lieu à l'OTJ de Saint-Ludger, propriété municipale, le 30 juillet 2017 dans le cadre des festivités du 125^e anniversaire de la Municipalité de Saint-Ludger ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution ;

QUE la Municipalité de Saint-Ludger prenne en charge et soit responsable de la présentation de la pièce de théâtre (28-29 juillet 2017) et du dîner des retrouvailles (30 juillet 2017) dans le cadre des festivités du 125^e de la Municipalité de Saint-Ludger ;

QUE tous les profits soient portés au compte de la municipalité ;

QUE la municipalité autorise la directrice générale, madame Julie Létourneau, à compléter la demande de permis de réunion pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ludger ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-701-03-447 *Comité du 125^e anniversaire municipalité*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

18.3 Pièce de théâtre et dîner des retrouvailles – Remise des profits

Résolution 2017-05-182

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger remette tous les profits de la pièce de théâtre et du dîner des retrouvailles au Comité du 125^e de St-Ludger pour l'organisation des festivités du 125^e.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

18.4 Journée familiale Desjardins – Permis de réunion

Résolution 2017-05-183

ATTENDU qu'une journée familiale Desjardins pour les festivités du 125^e anniversaire de la Municipalité de Saint-Ludger aura lieu le 26 août 2017 à l'OTJ de Saint-Ludger, propriété municipale ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution ;

QUE la Municipalité de Saint-Ludger prenne en charge et soit responsable de l'événement *Journée familiale Desjardins* ;

QUE tous les profits soient portés au compte de la municipalité ;

QUE la municipalité autorise la directrice générale, madame Julie Létourneau, à compléter la demande de permis de réunion pour et au nom de la Municipalité de Saint-Ludger ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-701-03-447 *Comité du 125^e anniversaire municipalité*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

18.5 Journée familiale Desjardins – Remise des profits

Résolution 2017-05-184

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger remette tous les profits de la journée familiale Desjardins au Comité du 125^e de St-Ludger pour l'organisation des festivités du 125^e.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

18.6 Concours de décorations

Résolution 2017-05-185

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
ET RÉSOLU

QUE la population soit avisée par Infolettre de la tenue du concours de décorations dans le cadre des Festivités du 125^e de la municipalité et de la teneur des prix à gagner, à savoir :

- Prix Beauté, originalité et représentatif du 125^e
 - 1 prix de 125 \$
- Prix de participation :
 - 3 prix de 50 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

19. VARIA

Aucun point ajouté.

20. DÉPÔT DE DOCUMENTS POUR INFORMATION

Les documents suivants ont été remis au Conseil pour information :

- ⇒ Comité administratif de la MRC – PV du 15 mars 2017
- ⇒ Mini-Scribe
- ⇒ Bulletin Contact FQM – Édition du 18 avril 2017
- ⇒ Bulletin Contact FQM – Édition du 1^{er} mai 2017

21. RÉPERTOIRE DU COURRIER REÇU AU 5 MAI 2017

Résolution 2017-05-186

ATTENDU que la correspondance reçue au bureau municipal entre le 7 avril au 5 mai 2017 est classée sous 4 rubriques :

- | | |
|------------|----------------|
| ⇒ Régional | ⇒ Communiqués |
| ⇒ Général | ⇒ Publications |

ATTENDU qu'une liste de cette correspondance a été remise à chaque membre du conseil ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
ET RÉSOLU

QUE la correspondance soit archivée et qu'il y soit donné suite selon les instructions du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

22. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune personne présente.

23. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résolution 2017-05-187

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
QUE la séance ordinaire soit levée. Il est 20 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Je, Bernardin Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bernardin Gagnon, Maire

Julie Létourneau, Dir. Gén.